

Colloque
Le Québec en récession
Mardi 24 novembre 2009

Toute la journée nous avons discuté de la grande fragilité des finances publiques du Québec et de l'écart structurel entre les dépenses et les revenus qui ne fera que s'élargir dans le contexte démographique prévu. La crise actuelle n'a pas créé cette situation, elle n'a fait que la rappeler avec force, même si le Québec s'en sort généralement mieux que les autres pour le moment. Le problème, c'est vraiment l'après crise, lorsque nous devons continuer à vivre avec le déséquilibre permanent de nos finances publiques que la crise n'aura qu'empiré.

Le diagnostic est clair et connu depuis fort longtemps. Le Québec vit très nettement au-dessus de ses moyens compte tenu de sa capacité fiscale et du milieu concurrentiel Nord-Américain dans lequel il évolue. Cette réalité m'a frappé avec force lorsque j'ai participé, pendant 18 mois en 2006, aux travaux du Groupe d'experts sur la péréquation. Deux données m'avaient particulièrement paru cruciales. La première portait sur les dépenses de programme par habitant des administrations provinciales et locales des provinces canadiennes en 2005. Ces dépenses qui s'élevaient à 10 469 \$ au Québec étaient au niveau de celles de l'Alberta et dépassaient celles de l'Ontario de 1529 \$. En somme, non seulement le Québec dépensait au niveau de l'Alberta mais, toute proportion gardée, dépensait 10 milliards par année de plus que l'Ontario. Là où les choses se compliquent, c'est lorsque l'on met ces dépenses en relation avec la capacité fiscale du Québec évaluée à la moyenne canadienne. Par habitant en 2005, cette dernière était de 6000\$ au Québec, de 7000\$ en Ontario et de 11000\$ en Alberta. Donc, toute proportion gardée, l'écart de capacité fiscale du Québec était de 7 milliards de \$ par rapport à l'Ontario et de 35 milliards de \$ par rapport à l'Alberta. Deux questions se posent alors. Qu'est-ce qui fait que le Québec dépense autant? Comment arrive-t-il à financer ces dépenses?

Il y a deux façons de dépenser plus que les autres provinces : en dépensant davantage dans des programmes semblables et/ou en ayant davantage de programmes de dépenses

que les autres provinces. Il est clair que certains programmes particuliers au Québec lui coûtent très cher et expliquent une part importante de l'écart de dépenses. Deux nous viennent automatiquement à l'esprit : l'assurance médicaments dont le coût net pour le Gouvernement dépasse les 2 milliards de \$ et continuera de croître rapidement avec le vieillissement de la population; et les services de garde dont le coût net approche, lui aussi, les 2 milliards de \$. S'ajoutent à cela les modes d'organisation et de financement particulier de notre réseau d'éducation post-secondaire qui ajoutent sûrement plus d'un milliard de \$ à ce type de dépenses par comparaison au reste du Canada. Ce ne sont que les pièces majeures, mais on sait que le Québec finance une série de petits programmes particuliers reliés plus ou moins selon le cas au maintien de son caractère distinct. On affirme continuellement qu'il s'agit là d'un choix de société et on a toutes les raisons de vouloir faire ces choix, mais encore faut-il être conséquent et décider ce que l'on exclura pour compenser les choix faits et respecter notre contrainte budgétaire. Cette opération semble beaucoup plus difficile. En fait, il semble que l'on veut plus de services et moins de taxes, d'impôts et de tarifs.

Comment le Québec a-t-il pu vivre aussi longtemps au-dessus de ses moyens? Quatre raisons expliquent cette situation qui tire à sa fin : le Québec a accepté de payer une partie de l'épicerie en augmentant continuellement sa dette (Les générations présentes ont donc passé une partie de leur facture aux générations futures); le fardeau fiscal des québécois a été régulièrement plus élevé que celui des sociétés qui l'entourent; les paiements de péréquation qui dépassent les 8 milliards de \$ ont bouché une partie du trou; enfin, pour financer les nouveaux programmes, on a du laisser aller la qualité des grands services traditionnels de l'État et celle de nos infrastructures. Il s'agissait d'une exclusion par omission, ce qui est plus facile politiquement, mais néfaste à moyen et long termes. À l'évidence, cela ne peut plus durer.

Que doit-on faire?

Il est évident que le Québec ne peut plus entretenir l'illusion que le Gouvernement peut dépenser plus qu'ailleurs, avoir une fiscalité concurrentielle, baisser son endettement et

geler sa tarification. Ce serait entretenir encore une pensée magique qui ne fera qu'augmenter l'ampleur du désastre appréhendé.

Quatre séries de mesures nous apparaissent incontournables :

-Le Québec doit revoir la tarification de trois grands programmes et services : l'Assurance médicaments, les Services de garde et le réseau d'éducation post-secondaire. Cette révision ne vise absolument pas à en réduire l'accessibilité, mais bien d'en assurer la pérennité et la qualité. La tarification de ces programmes et services doit être nettement plus progressive. Ce faisant, le Gouvernement pourrait probablement réduire la contribution de l'État au financement de ces services de quelque 3 milliards de \$ et surtout éviter l'explosion des coûts anticipée dans certains de ces programmes. Dans le même ordre d'idée, le Gouvernement devrait immédiatement s'assurer que le programme d'Assurance parentale engendre des revenus à la hauteur de ses coûts.

-Le Gouvernement doit aussi revoir l'ensemble des programmes historiquement mis en place pour assurer et renforcer le caractère distinct du Québec. Ont-ils atteint les objectifs pour lesquels ils ont été mis en place? Sont-ils encore pertinents? Est-ce que les bénéfices retirés justifient les coûts encourus? Y-a-t-il des moyens plus efficaces et moins onéreux d'atteindre les mêmes objectifs?

-À la condition que le processus soit étalé dans le temps et tienne compte de son impact sur les moins bien nantis, le Québec doit augmenter les tarifs d'électricité pour permettre à Hydro-Québec d'accroître son dividende versé à l'État. On doit, toutefois, réaliser que l'efficacité de ce moyen pour engendrer de nouveaux revenus pour le Gouvernement sera nettement diminuée par l'incidence de cette mesure sur la péréquation. Évidemment, le Québec réduira de ce fait sa dépendance à la péréquation, ce qui devrait être un objectif tout à fait louable.

- Enfin, depuis le temps que l'on en parle et le nombre de comités qui se sont penchés sur la question, il faudrait revoir le financement du système de santé pour en assurer non seulement la pérennité mais pour en accroître la qualité et l'efficacité.

Robert Lacroix

16 novembre 2009